

Pour limiter l'impact écologique de l'impression du bulletin communal, cette page contenant des informations utiles ne sera éditée que deux fois par an. Conservez-la précieusement!

# Informations Utiles

2ième semestre

## CONCILIATEUR DE JUSTICE SUR LANDERNEAU : Marie-Françoise LE GUEN

Contact: 06.81.89.62.40. Mail : marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

### TRESOR PUBLIC :

59 rue de Brest à Landerneau

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : sans rendez-vous de 9 h 00 à 11 h 30
- Lundi, mardi, jeudi : sur rendez-vous l'après-midi

### SERVICES D'URGENCE

<b>Pharmacies de garde</b> : 3237	<b>Médecin de garde - SAMU</b> : 15 ou 112 <b>Cabinet infirmier</b> : 06.41.68.78.29
<b>Pompiers</b> : 18 ou 02.98.85.16.16	<b>Gendarmerie</b> : 17 ou 02.98.85.00.82
<b>Eau du Ponant</b> : 02.29.00.78.78	<b>ENEDIS (ERDF dépannage)</b> : 09.72.67.50.29

### REPURGATION :

La collecte se fait le mardi à partir de 11 h 30. Calendrier des collectes sur le site internet de la Communauté de Communes : [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr) rubrique « environnement » puis « les déchets ménagers », et lien vers la commune de Trémaouézan.



Vente des bacs au service environnement, zone de Saint-Ernel à Landerneau (02.98.21.34.49) du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Règlement en chèque ou espèce uniquement. Tarifs : bac roulant vert et/ou jaune 240 litres : 19 € ; Composteur 300 litres : 20 €.

Rappel sur les consignes de tri : Les quantités de textiles trouvés dans les bacs jaunes sont de plus en plus importants, cela engendre des dysfonctionnements au centre de tri. Les textiles et chaussures peuvent être déposés dans les colonnes textiles.

### POINT SUR L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020

Vidéo explicative type FAQ accessible ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=hNfSQgMZhbA>

### DETAILS SUR LE PROCESSUS DE TRI

<https://www.sotraval.fr>

### COLONNES DE RECUPERATION DU VERRE USAGÉ

Trois points de collecte : route de Saint- Méen, Keruquel et Kerudalar



## DECHETTERIE DE SAINT-ELOI

(02.98.85.19.50) : **UN SERVICE GRATUIT** (N'oubliez pas de vous munir de votre badge)

Hiver (1er novembre au 28 février) : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Été (1er Mars au 31 Octobre) : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

## Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique en Pays de Landerneau/Daoulas

Le **CLIC** est un interlocuteur unique et de proximité proposant un service gratuit et confidentiel, recherche d'information et de solutions de proximité pour toutes les problématiques liées au vieillissement.

Contact: Maison des Services Publics 59 rue de Brest 29800 LANDERNEAU 02.98.85.99.08

Courriel : [clic@pays-landerneau-daoulas.fr](mailto:clic@pays-landerneau-daoulas.fr)

## AIDE SOCIALE

Centre Départemental d'Action Sociale (C.D.A.S) au 02.98.85.95.36 (ou 38 ou 57),

Mutualité Sociale Agricole (M.S.A) au 02 98 85 79 87

## LE RELAIS PETITE ENFANCE VALLEE DE L'ELORN (géré et animé par l'association EPAL)

Lanneuffret, La Forest-Landerneau, La Martyre, La Roche-Maurice, Le Tréhou, Ploudiry Plouéan, Plouédern, Saint-Divy, Saint-Thonan, Trémaouézan, Tréflévénez

Bureaux au 51 rue de la mairie, 29800 à Plouédern.

Contact, par téléphone : **06 79 78 75 70** ou par mail : [rpe.vdle@epal.asso.fr](mailto:rpe.vdle@epal.asso.fr)

## MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA) ARMORIQUE

La MSA propose le **Mémo Santé Enfant**, premier **service en ligne à destination des familles agricoles**, ayant des enfants de moins de 16 ans, centralisant les informations santé de vos enfants.

Activer votre Mémo Santé Enfant ! Il est accessible en ligne depuis « Mon espace privé ».

## MAISON DE L'ENFANCE « TY LABOUSIG » DE PLOUEDERN

La crèche accueille les enfants en halte-garderie

(une place est réservée à ceux de Trémaouézan).

Responsable : Magali LE CALVEZ. Tél: 02.98.47.31.58

Pour les inscriptions : <https://www.lpcr.fr/fr/creches/plouedern/13165>

## ALSH INTERCOMMUNAL PLOUEDERN-TREMAOUEZAN

L'accueil de loisirs se situe 133 rue des Ecoles à Plouédern.

Adresse mail : [plouedern@epal.asso.fr](mailto:plouedern@epal.asso.fr).

Tél: 02.29.63.00.09 ou 07.82.29.15.09

<https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>

## RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Filles et garçons nés en 2008. Le recensement est obligatoire à 16 ans.

Inscrivez-vous à la Mairie à partir du jour de vos 16 ans et pendant un délai

d'un mois à compter de ce jour, munis de votre livret de famille.

Retrouver « ma jdc sur mobile » en 1 clic: <https://www.defense.gouv.fr/jdc>

## VOS DEMARCHES

Carte nationale d'identité - Passeport (délivrance, renouvellement, perte, changement d'adresse, d'état civil...) : Prédemande en ligne ([predemande-cni.ants.gouv.fr](http://predemande-cni.ants.gouv.fr) ou [passeport.ants.gouv.fr](http://passeport.ants.gouv.fr)), se présenter, sur rendez-vous, auprès d'une Mairie équipée du dispositif spécifique, comme celle de Landerneau (prise de rendez-vous obligatoire)

information complète : <https://www.landerneau.bzh>

## HORAIRES MAIRIE

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Du mardi au jeudi de 9 h à 12 h

Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

## PERMANENCES DES ELUS

Hervé LIEGEOIS – Maire : Le lundi de 14 h à 16 h et sur rendez-vous.

Jean-Pierre COAT – Adjoint au Maire – Travaux, voirie, infrastructures : Sur rendez-vous.

Lynda JAOUEN – Adjointe au Maire – Affaires scolaires, vie sociale, associative, enfance, jeunesse :

Sur rendez-vous.

Wahid-Gabriel FARHAT – Adjoint au Maire – Finances, urbanisme, environnement, communication:

Les lundis et vendredi de 14 h à 16 h et sur rendez-vous.

# RAPPEL

Les déchets déposés dans notre poubelle d'ordures ménagères doivent être en sacs fermés.



Les Agents de collecte trouvent trop régulièrement dans les poubelles:

- De la **pelouse**
- Des **feuilles mortes**
- Des **Branchages**

**Nous vous rappelons que ces déchets ne peuvent pas être déposés en vrac dans les poubelles et sont une ressource pour nos jardins.**

[www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

Pour plus de renseignements, contactez le service environnement:

02.98.21.34.49

[environnement@capld.bzh](mailto:environnement@capld.bzh)

PAYS LANDERNEAU  
DAOULAS

## Trucs et astuces :

Il existe plusieurs options pour gérer les végétaux de manière écologique et responsable :

**1 – Compostage** : Vous pouvez composter vos déchets verts à domicile en mélangeant les tontes de gazon avec les feuilles mortes, qui peuvent être transformés en compost riche en nutriments pour votre jardin.

**2 – Utilisation de paillis** : Vous pouvez utiliser vos feuilles mortes, brindilles ou encore votre tonte comme paillis pour votre jardin. Le paillis aide à retenir l'humidité, à réduire la croissance des mauvaises herbes et à enrichir le sol en nutriments

**3 – Mulching** : Le mulching, est une technique de tonte de pelouse où l'herbe coupée est laissée sur place afin d'enrichir et conserver l'humidité du sol.

**4 – Dépôt en déchèterie** : Si vous n'avez pas la possibilité de composter à domicile vous pouvez déposer vos déchets verts en déchèterie.

Nous vous rappelons que les déchets volatiles tels que la **poussière**, la **cendre** et la **sciure de bois** doivent être déposés dans des sacs **étanches, et fermés**. Et de les déposer uniquement dans la poubelle d'ordures ménagères (couverture verte).

**Attention** : La cendre doit être froide (au moins 48H de refroidissement)

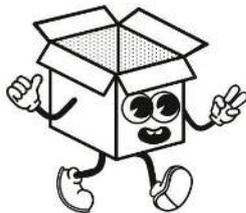
## Les trucs et astuces :

**La sciure de bois** peut être utilisée comme paillage pour le jardin, ou en litière pour les animaux.

**La cendre** peut être précieuse pour notre jardin. Elle peut être utilisée pour être déposée aux pieds des plants, ou sur la pelouse (épandage à la main). Elle peut être utilisée pour enrichir le compost, en veillant à bien mélanger afin de bien répartir la cendre.



Tous les emballages et tous les papiers se trient !



JE METS EN VRAC DANS MON BAC



EMBALLAGES EN MÉTAL



TOUS LES PAPIERS



EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



NE PAS IMBRIQUER LES EMBALLAGES  
BIEN LES VIDER, INUTILE DE LES LAVER  
LAISSER LES BOUCHONS SUR LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE  
PAS D'OBJET, QUE DES EMBALLAGES.

Un doute ?  
Contactez le service  
environnement au 02 98 21 34 49  
[environnement@capld.bzh](mailto:environnement@capld.bzh)  
[www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

PAYS LANDERNEAU  
DAOULAS

CITEO  
[www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

# RAPPEL



## Les Agents de collecte trouvent trop régulièrement du textile dans les poubelles:

Lorsque vous déposez vos vêtements dans votre bac jaune, ceux-ci ne pourront pas être revalorisés, et iront en incinération.

Lorsque vos vêtements sont déposés dans votre poubelle verte, ils partent directement en incinération.

Si vous déposez vos vêtements dans les colonnes ABI 29 du territoire, ou en déchèterie, ceux-ci seront revalorisés. En bon état ils iront aux associations pour aider les personnes dans le besoin, s'ils sont en mauvais état, ils seront valorisés pour faire de l'isolant.

[www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

Pour plus de renseignements, contactez le service environnement:

☎ 02.98.21.34.49

[environnement@capld.bzh](mailto:environnement@capld.bzh)

PAYS LANDERNEAU  
DAOULAS

2024

TREMAOUEZAN



Si la collecte tombe sur un jour férié, elle sera soit avancée, soit retardée. Merci de bien suivre le calendrier

Merci de sortir vos poubelles avant 11h00 le jour de collecte

Commune collectée entre 11h00 et 20h00

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 Lu		1 Je		1 Di		1 Ma	🌿	1 Ve		1 Di	
2 Ma	🗑️	2 Ve		2 Lu		2 Me	🌿	2 Sa		2 Lu	
3 Me		3 Sa		3 Ma	🌿	3 Je		3 Di		3 Ma	🗑️
4 Je		4 Di		4 Me		4 Ve		4 Lu		4 Me	
5 Ve		5 Lu		5 Je		5 Sa		5 Ma	🗑️	5 Je	
6 Sa		6 Ma	🌿	6 Ve		6 Di		6 Me		6 Ve	
7 Di		7 Me		7 Sa		7 Lu		7 Je		7 Sa	
8 Lu		8 Je		8 Di		8 Ma	🗑️	8 Ve		8 Di	
9 Ma	🌿	9 Ve		9 Lu		9 Me		9 Sa		9 Lu	
10 Me		10 Sa		10 Ma	🗑️	10 Je		10 Di		10 Ma	🌿
11 Je		11 Di		11 Me		11 Ve		11 Lu		11 Me	
12 Ve		12 Lu		12 Je		12 Sa		12 Ma	🌿	12 Je	
13 Sa		13 Ma	🗑️	13 Ve		13 Di		13 Me		13 Ve	
14 Di		14 Me		14 Sa		14 Lu		14 Je		14 Sa	
15 Lu		15 Je		15 Di		15 Ma	🌿	15 Ve		15 Di	
16 Ma	🗑️	16 Ve		16 Lu		16 Me		16 Sa		16 Lu	
17 Me		17 Sa		17 Ma	🌿	17 Je		17 Di		17 Ma	🗑️
18 Je		18 Di		18 Me		18 Ve		18 Lu		18 Me	
19 Ve		19 Lu		19 Je		19 Sa		19 Ma	🗑️	19 Je	
20 Sa		20 Ma	🌿	20 Ve		20 Di		20 Me		20 Ve	
21 Di		21 Me		21 Sa		21 Lu		21 Je		21 Sa	
22 Lu		22 Je		22 Di		22 Ma	🗑️	22 Ve		22 Di	
23 Ma	🌿	23 Ve		23 Lu		23 Me		23 Sa		23 Lu	
24 Me		24 Sa		24 Ma	🗑️	24 Je		24 Di		24 Ma	🌿
25 Je		25 Di		25 Me		25 Ve		25 Lu		25 Me	
26 Ve		26 Lu		26 Je		26 Sa		26 Ma	🌿	26 Je	
27 Sa		27 Ma	🗑️	27 Ve		27 Di		27 Me		27 Ve	
28 Di		28 Me		28 Sa		28 Lu		28 Je		28 Sa	
29 Lu		29 Je		29 Di		29 Ma	🌿	29 Ve		29 Di	
30 Ma	🗑️	30 Ve		30 Lu		30 Me		30 Sa		30 Lu	
31 Me		31 Sa				31 Je				31 Ma	🗑️